

Réunion N°12 du 5 avril 2011

Visioconférence RENNES - BREST

Ordre du jour

- Point sur les contacts au niveau national et retour sur le 35
- Traitement des doublons des comptes propriétaires
- Mise à disposition du cadastre sur GéoBretagne et organisation de la mise à jour
- Réflexions sur la feuille de route du PM cadastre
- Autres points divers

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
X		MÉVEL-VIANNAY Sté-LE JEUNE Maël	CG d'Ille-et-Vilaine
X		BARGAIN Julie	CA du Pays de Vitré Communauté ADEUPA
X		NAJA Elisabeth	Brest Métropole Océane
		CHAUVIN Frédéric	Rennes Métropole
	X	LECLÈRE Arnaud	Rennes Métropole
	X	OUVRAT Pascal	SDE22
		EVENO Alain	SDE22
		THOUMELIN Séverine	CG du Morbihan
		JEGO Ronan	CG du Finistère
	X	FORTIN Thomas	SAFI
		LEFEUVRE Erwan	Lannion Trégor agglomération
		DUBOIS Philippe	SDEM56
X		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne
	X	CHAUVEY Norbert	DDFiP 35
	X	LEGRAND Christian	DDFiP 35
X		LESNE Jacques	DDFiP 35
	X	FROC Sébastien	DDFiP 35
		LE GOFF Philippe	DDFiP 22
		BOYER Cyril	DDFiP 29
X		FABRE Jacques	DDFiP 29
X		SPEGAGNE Loïc	DDFiP 56
X		LE BARH Jean-Michel	Audélor
	X	LHERMITTE Nathalie	Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré
X		REFAUVELET Julien	CC de Brocéliande
X		JULES Patrick	DREAL Bretagne
X		CHASLE-HEUZE Anne	DDTM35
X		DESCHERE Jean-Philippe	DDTM56

Point sur les contacts au niveau national et retour sur le 35

L. Vinsonneau fait une restitution des échanges nationaux sur la constitution d'un cadastre unique et assemblé.

Lien avec l'échelon national

Un état des lieux a été réalisé en 2010 par la DGFIP et l'IGN pour évaluer les problèmes d'assemblage du cadastre. Partant du constat que ni la BDParcéltaire® ni le PCI Vecteur n'était parfait partout, des expérimentations vont être menées au niveau local (avec les partenaires collectivités) avec le souci de :

- la continuité géographique
- en ayant une délimitation partagée et validée sur les limites communales

Ces travaux pourront être encadrés par un comité de pilotage présidé par la DGFIP et constitué des partenaires suivants : IGN, MEDDTL, Ministère de l'Intérieur (DGCL), Ministère de la Justice et des représentants des associations des collectivités locales (AMF, ADF, ADCF)

L'objectif étant de programmer une première réunion de ce comité fin avril. Ensuite les expérimentations avec le local pourront démarrer. La DGFIP a répondu

positivement le 21 février dernier pour accepter un groupe de travail expérimental sur le 35 dans le cadre de GéoBretagne.

Avancement de l'assemblage sur le 35

Jacques Lesné (DDFiP35) présente les travaux en cours sur les questions d'assemblage géographique.

L'assemblage intra-EPCI a été réalisé sur l'ensemble du territoire excepté sur les communautés de communes de Guichen et de Pipriac et celles dépendant du CDIF de Saint-Malo (Côte d'Emeraude, Bretagne Romantique, Saint-Malo Agglomération et Dol de Bretagne).

L'assemblage inter-EPCI a été réalisé sur l'ensemble du territoire du CDIF de Vitré excepté un cas hors tolérances. Les travaux débutent sur le CDIF de Redon (Moyenne Vilaine et Grand-Fougeray).

Traitement des doublons des comptes propriétaires

S. Mével-Viannay propose un traitement des doublons de comptes propriétaires. Le Département d'Ille-et-Vilaine apparaît sous 5 dénominations différentes dans la base MAJIC3 et une centaine de comptes propriétaires.

Solution à mettre en oeuvre

La DGFIP à Bercy préconise d'adresser un courrier par département signé du président du Conseil général au directeur DDFIP.

Il est donc proposé de réaliser une extraction de l'ensemble des comptes propriétaires et des dénominations pour transmission à la DGFIP. Les CG serviront de point de centralisation par départements.

Le CG35 étant le seul représenté à cette réunion, L. Vinsonneau sensibilisera les 3 autres suite à la réunion

J. Lesné précise qu'il faut parallèlement que les autorités publiques soient conscientes et sensibilisées au fait que la dénomination est issue de ce qui est inscrit dans l'acte notarié. Ainsi, si elles n'y sont pas vigilantes, le problème se reproduira.

Mise à disposition du cadastre sur GéoBretagne et organisation de la mise à jour

Cadastre et GéoBretagne :

Les données cadastrales sont disponibles sous 2 formes sous GéoBretagne :

- consultable sur les couches vecteurs agrégées (parcelles et bâtis) via le visualiseur (ajout de couches > fonds raster) ;

- téléchargeable à la commune via les zips EDIGEO transmis par les DDFiP : cf. http://geobretagne.fr/cfg/mapfishapp/svi_ewer.html?layers=telechargement_pci

Cette couche pourra être mise à jour de façon délocalisée pour les collectivités qui souhaitent faire pointer le lien de téléchargement vers leurs propres serveurs.

Date officielle de mise à jour 2011 du cadastre graphique :

6 juin 2011

Mise en œuvre concrète

Un tour de table des départements est fait pour la transmission des fichiers :

22 : aucun représentant donc à contacter ;

29 : enregistrement par DDFiP29 sur disque dur externe fourni par DDTM29 (Laurent BOURHIS) qui l'envoie à la DREAL (Patrick JULES) pour la plateforme GéoBretagne ;

35 : transmission par la DDFiP au CG35en EDIGEO et DXF avec proposition de retransmission par FTP à la DREAL ;

56 : DDFiP56 fournit disque dur au CG56 et peut également fournir à la DREAL.

Remarques

A. Chasle-Heuzé : demande s'il est possible d'avoir avec la livraison un état des secteurs (fichier tableur) qui auraient subi de gros changement depuis la dernière livraison. Les DDFiP présentes n'y voient aucun inconvénient et le notent.

F. Chauvin : fait remarquer que sur Rennes Métropole la date de mars pour les fichiers graphique est celle qui colle le mieux avec les données Majic. Les DDFiP pensent que c'est conjoncturel et spécifique à Rennes car la date est choisie au niveau national pour être la plus adéquate.

Convention de contrôle sur l'orthophotographie du 22 et 35

L. Vinsonneau (Région Bretagne) et Loïc Spégnage (DDFiP 56) présentent la convention de contrôle signée entre e-mégalis et la DDFiP 56. Celle-ci a été signée et est disponible sur GéoBretagne en cliquant que le [lien suivant](#) (clic droit/copier adresse du lien). Cette convention est validée par Bercy et va être reconduite sur les 3 autres départements.

Mise en œuvre concrète

- La DDFiP 56 va réaliser un rapport méthodologique sur leur expérience de contrôle et transmettre aux autres DDFiP ;
- Préparation des conventions entre DDFiP22 et 35 avec e-mégalis.

Feuille de route du Pôle métier cadastre

Suite aux changements prévus dans la nouvelle charte, le pôle anticipe en posant les 1ères réflexions sur la feuille de route du PM Cadastre.

Il ressort les pistes d'axes de travail suivantes qui seront à soumettre à tous les membres du pôle :

- Amélioration du plan cadastral informatisé ;
- Echange et partage autour des usages des données cadastrales ;
- Mise à disposition des données cadastrales en consultation et téléchargement ;
- Articulation avec l'échelon national (DGFiP, bureau GF3A) ;
- Partenariat sur les orthophotographies et MNT de précision ;
- Mutualisation d'outil pour intégrer l'Edigéo Cadastre ;
- Mise à disposition des plans napoléoniens.

Concernant l'animation de ce pôle métier, actuellement animé par S. Mével-Vianney et L. Vinsonneau, un appel à volontaires sera lancé.

Points divers

Etat des lieux de la numérisation cadastrale :

L'Etat des lieux en date de mars 2011 est [disponible sur le site de GéoBretagne](#).

Fichier Fantoir/voirie :

Q : E. Naja (BMO) demande s'il est possible d'accéder facilement et rapidement (ex. via cadastre.gouv.fr) au fichier voie/rivoli mise à jour en continu par la DGFiP ?

R : les DDFiP précisent que le processus de mise à jour du fichier voie et codes Rivoli est complexe et demande du temps pour fiabiliser le code à l'échelon national. Le fichier est rendu accessible aux collectivités via les mises à jour annuelles Majic.

L. Vinsonneau précise qu'elle a pu discuter avec la DGFiP de la façon d'améliorer le processus d'alimentation du fichier FANTOIR.

Méthodologie envisagée :

1. F. Sablonnière (DGFiP-GF3A) envoie fichier mettant en relation commune et mail CDIF ;
2. les collectivités envoient par mail selon ce fichier les arrêtés de dénomination des rues ;
3. Les DDFiP répondent par mail aux collectivités en leur indiquant le code FANTOIR.

Plan napoléonien :

Des crédits sont disponibles au niveau de GéoBretagne pour éventuellement permettre la numérisation et/ou le géoréférencement des plans cadastraux napoléoniens.

Les usages autour de cette base de données sont nombreux : histoire des lieux, dénomination, chemins oubliés, anciens lits de rivières, non figurés sur les plans pour les risques d'inondation. Les participants présents avouent avoir souvent besoin de s'y référer.

Etat des lieux par département (Merci à JM Le Barh pour la transmission des infos post réunion) :

22 : [plan numérisés](#) aux archives départementales ;

29 : plans scannés détenus par les archives départementales, sans géoréférencement ; mise en ligne sur portail internet des archives prévue fin 2011-début 2012 ;

35 : planches napoléoniennes scannées en 2003 par les Archives départementales et consultables en [ligne](#) sans géoréférencement ;

56 : [plans numérisés](#) aux archives départementales.

Il resterait donc à géoréférencer ces planches (une expérience similaire a eu lieu en Corse, maîtrise d'ouvrage [GIRTEC](#))

Pré-requis :

- estimer le nb de planches à géoréférencer
- étudier les droits de réutilisation fixés par les services des archives.

Propriétés publiques :

Une classification des propriétés publiques est réalisée par plusieurs acteurs bretons. Il est proposé de recenser les pratiques (requêtes, catégories et symbologie). Un travail juridique sera néces-

saire pour éclaircir la diffusion de cette couche sur GéoBretagne. Cf. [travail](#) Grand Avignon, A. Clozel.

Pour faire ce recensement, S. Mével-Viannay propose aux acteurs de compléter le document partagé suivant :

https://docs.google.com/document/d/1EUQ2AygZlvxiRhCUcSsMIJ6VTzwqv2RSWaErElpBuM/edit?hl=fr&authkey=CMCAp_rkN

Fiche de métadonnées « cadastre »

François Sablonière a établi une fiche de métadonnées cadastre dans le cadre d'INSPIRE. Elle [est disponible en téléchargement](#) sur GéoBretagne.

Suites à donner

- **L. Vinsonneau** : contacte CG22 (SDE22), CG29 et CG56 pour :
 - amélioration des dénominations des comptes propriétaires ;
 - informations sur les conditions de mise à disposition du cadastre napoléonien par leurs services d'archives départementales et nombre de planches ;
- **P. Jules** : valide pour chaque département le circuit d'organisation de la mise à jour 2011 du cadastre graphique ;
- **L. Vinsonneau** : contacte DDFIP22 pour convention de contrôle ortho ;
- **L. Vinsonneau** : contacte DGFIP pour possibilité de mettre liste des codes FANTOIR sur cadastre.gouv.fr ;
- **S. Mével-Viannay** : prend le pilotage du travail sur le recensement des travaux des partenaires sur les propriétés publiques (catégories, requêtes,...). Il en fera l'analyse à la prochaine réunion ;
- **L. Vinsonneau** : fait une proposition de feuille de route au pôle métier.
- **Tous** : compléter le document pour recensement des propriétés publiques (cf [lien](#)).

La prochaine réunion

18 octobre 2011

De 10h à 12h30

Visioconférence Rennes – **Région Bretagne**
283 avenue patton (salle Chateaubriand) et
Brest Métropole Océane Rue Coat Ar Gueven
(salle B12)